

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 15 NOVEMBRE 2019**  
**GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO**

**1. Présentation des membres du conseil d'école – tour de table**

- les enseignants de maternelle : Mmes Crespy (PS), Guilbert (PS), Sabba (MS), Cottet-Moine (MS/GS), Roux (MS/GS),
- les enseignants d'élémentaire : Mmes Lecendreau (CP), Tanguy (CP) en remplacement de Mme Bouajila, Dosière et Morin (CE1/CE2), Taupin (CE2), Galati (CM1), Mallet (CM1), De Compreignac (CM2),
- les représentants de parents d'élèves : Mmes Beauvisage, Cardon, Cassot, Crave, Debaye, Del Amo, Devynck, Lim, Sauvel-Blanc, Schaller, et Mrs. Carrasco, Margot.
- la mairie représentée par Mmes Delannet et Carrière, et Mr Magnat.
- la directrice et enseignante (CE1), Mme Sintès.

**2. Résultats des élections de représentants de parents d'élèves**

La liste unique a été élue – 13 titulaires et 5 suppléants – avec un taux de participation de 53%, contre 55% en 2018.

La directrice, Mme Sintès, souligne un nombre équivalent de votes nuls par rapport à 2018.

La participation est donc relativement stable malgré le changement de modalité de vote (par correspondance uniquement en 2019). Cette modalité unique de vote par correspondance sera retenue pour les années futures.

Les représentants des parents d'élèves se sont proposés pour que soient ajoutées des étiquettes sur les enveloppes de vote afin d'en faciliter l'utilisation.

**3. Structure et effectifs 2019-2020**

L'effectif total du groupe scolaire est de 340 élèves pour un total de 13 classes :

- **137 élèves en maternelle** répartis sur 5 classes, soit en moyenne 27,4 élèves par classe :
  - 1 petite section (PS) comprenant 25 élèves
  - 1 petite section (PS) comprenant 26 élèves
  - 1 moyenne section (MS) comprenant 29 élèves
  - 1 moyenne/grande section (MS/GS) comprenant 28 élèves
  - 1 moyenne/grande section (MS/GS) comprenant 29 élèvesUne arrivée en décembre est à signaler en MS.
- **204 élèves en élémentaire** répartis sur 8 classes, soit en moyenne 25,5 élèves par classe :
  - 1 CP comprenant 23 élèves
  - 1 CP comprenant 24 élèves
  - 1 CE1 comprenant 28 élèves
  - 1 CE1/CE2 comprenant 26 élèves
  - 1 CE2 comprenant 27 élèves
  - 1 CM1 comprenant 26 élèves
  - 1 CM1 comprenant 26 élèves
  - 1 CM2 comprenant 24 élèves

**4. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été modifié à la demande de Mme l'Inspectrice afin de le rendre conforme au règlement départemental. Lecture en est faite par Mme Sintès précisant les principales modifications, et

notamment :

- en cas d'absence d'un élève, il est indispensable d'en informer l'école par téléphone dans un premier temps, **et par écrit** dès le retour de l'élève par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou sur feuille volante pour les élèves de maternelle ; une justification est obligatoire ;
- l'école étant obligatoire toute la journée dès l'âge de 3 ans, les enfants doivent être présents matin et après-midi dès la petite section ; les élèves de petite section peuvent déjeuner et se reposer chez eux mais doivent revenir à l'école à 15h00.
- précision sur les manipulations d'argent en cas de remise pour la coopérative scolaire : les parents doivent placer l'argent dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant
- les exercices de sécurité sont au nombre de 4, selon la réglementation en vigueur (2 exercices d'incendie et 2 relatifs au Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Ce nouveau règlement est voté à l'unanimité.

## **5. Sécurité et Travaux dans l'école**

Sophie Sintès revient sur l'exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui s'est déroulé le 17 octobre. Au préalable, une réunion de préparation a été organisée entre l'ensemble des directeurs d'école et la police nationale, dont la consigne est de prioriser l'évacuation plutôt que le confinement.

L'exercice s'est bien déroulé et l'école a été totalement évacuée sans passer par la cour de récréation et en évitant au maximum les couloirs :

- le temps d'évacuation a été inférieur à 3 min ;
- l'alerte est donnée via les sifflets et le groupe WhatsApp ;
- l'utilisation des talkie-walkie, trop contraignante, a été abandonnée ;
- toutes les clés permettant d'évacuer et de ralentir la progression des intrus ont bien été obtenues.

Nous déplorons toujours le fait que le **portail du service des sports soit toujours ouvert**. La mairie n'a pas de solution à présenter. Des devis ont cependant été demandés pour la mise en place pour le service des sports d'un visiophone, sur le modèle de celui installé à l'entrée de l'école. Les nuisances dues au terrain de sports derrière l'école perdurent, l'accès n'a pas été condamné. Nous demandons une vraie réponse quant à ces deux demandes récurrentes. Une visite des services techniques sera programmée en janvier à ce sujet.

Concernant les demandes de travaux et de matériels, la mairie informe qu'une réunion est programmée en janvier 2020 entre les services techniques, les directeurs d'école, et les services scolaires de la mairie afin de sensibiliser les services techniques sur les besoins des écoles.

Pourrons ainsi être évoqués les points suivants concernant Victor Hugo :

- la vitre récemment brisée dans la classe de Mme Sintès ;
- la demande de fixation des vidéoprojecteurs au plafond et les travaux de sécurisation des câbles au sein des classes (la demande n'a a priori pas encore été traitée et l'école n'a pas d'information sur l'état d'avancement de cette demande ; alors que cela était censé être fait pendant les congés d'été)
- l'installation d'un évier dans la salle des maîtres en élémentaire.

Un point a ensuite été demandé en séance à la mairie au sujet du Wifi et des problèmes informatiques associés : la perte de bande passante a été détectée en juillet 2019. Un contrat a été signé fin octobre 2019 avec la société Cegedim en charge de la maintenance du WiFi dans les écoles de Nogent. Les correctifs sur le VPN nécessitent 12 semaines de délai ce qui devrait résoudre les problèmes identifiés fin janvier/début février 2020.

Les enseignantes renouvellent à la mairie leur mécontentement concernant le processus de commandes de matériels pédagogiques : utilisation contraignante de Bordereaux Prix Unitaires (BPU), qualité du matériel inscrit au BPU peu satisfaisante. La mairie, consciente des problèmes rencontrés informe que le marché doit être renouvelé en juin 2020 et qu'elle va travailler avec deux directeurs d'école sur les BPU dès janvier 2020. Par ailleurs, des retards de livraison du matériel en début d'année ont également été soulevés par les enseignantes.

Les parents représentants d'élèves questionnent la mairie sur la canicule et les projets futurs pour y résister

dans l'école. A ce jour, rien n'est prévu en termes de travaux pour Victor Hugo, l'objectif de la mairie étant dans un 1<sup>er</sup> temps d'équiper toutes les écoles de Nogent d'une grande salle climatisée. Notre école possède en effet 2 salles climatisées et le jardin arboré moins chaud.

La mairie signale qu'il est toujours possible de commander des ventilateurs supplémentaires pour les classes : aujourd'hui, il existe 1 ventilateur par classe. Il est possible de faire en sorte qu'il y en ait 2 par classe. Mme Sintès, après recensement des ventilateurs de l'école, se chargera de passer la commande pour des ventilateurs supplémentaires.

Mais il est à noter que, **du fait des locaux préfabriqués**, même en dehors des épisodes de canicule, de nombreuses classes souffrent de la chaleur. La demande sera donc faite lors de la réunion avec les services techniques de la ville de prévoir des climatiseurs mobiles pour les classes les plus chaudes, les ventilateurs n'étant pas suffisants.

Le conseil évoque ensuite la propreté des toilettes. Aucun problème n'a été identifié par les enseignantes sur la propreté mais elles mentionnent que les toilettes sont trop grandes pour les élèves de petite section qui peuvent y perdre l'équilibre. De même, certains élèves ont des difficultés pour aller boire aux robinets. Des solutions doivent donc être trouvées pour les aider.

## **6. Les projets de l'école**

Le projet d'école 2017-2020 porte sur les 3 valeurs suivantes : Performance, Valeur et Coopération. Des demandes institutionnelles sur de nouveaux modules ont été effectuées :

- Evaluations en CP et CE1 : elles doivent être analysées afin d'identifier les besoins et adapter l'enseignement ;
- Jeux mathématiques : la résolution de problèmes doit être renforcée ; des formations ont été organisées pour les professeurs sur le sujet ;
- Module sur le harcèlement : un module avec l'intervention de la police municipale en CM2 et mise en place d'un « permis internet » en CM2 ;
- Module en lien avec le développement durable :
  - o Victor Hugo est une école labellisée et a mis en place des tables de tri à la cantine, le tri dans les classes,
  - o Participation de classes à l'opération Solidarité Laïque,
  - o Une classe de CM1 est en correspondance avec une école indienne ;
  - o le renouvellement du matériel de jardinage de l'école a été demandé à la mairie ;
- Projet artistique et musical : Création d'une exposition en fin d'année avec l'aide de l'intervenante en musique, présente dans l'école à partir du 18 novembre 2019 en élémentaire, et d'une artiste plasticienne. Chaque classe choisira une œuvre ou un artiste sur lequel travailler.

## **7. Coopérative**

Sophie Sintès indique que Marie Crespy s'est gentiment portée volontaire pour reprendre la gestion des comptes de la coopérative. Elle se rendra disponible si nécessaire pour échanger avec les parents.

Le budget de la coopérative s'élevait à 25 000 € en 2018/2019 après participation des familles et vente des photos ; 13 000 € ont été dépensés pour acheter du matériel technique et pédagogique (vidéoprojecteurs, imprimantes, livres, jeux pédagogiques...) ainsi que pour organiser des événements (achat de matériel pour l'escape game pour les élémentaires, organisation du festival de Printemps...). Aucune participation n'a été demandée aux parents l'année dernière ; toutes les sorties et les spectacles ont été pris en charge par l'argent de la coopérative.

Ainsi, à la rentrée 2020, la coopérative était bénéficiaire de 3 000 €. Les dons de famille pour cette nouvelle rentrée scolaire s'élèvent à 10 600 €. Il est convenu que les comptes seront présentés aux représentants de parents d'élèves fin juin 2020 afin de faciliter leur clôture en début d'année scolaire suivante.

Fin du conseil : 21h / Prochaine date de conseil : mars 2020